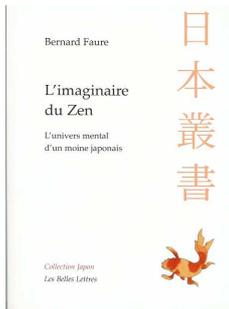


▲ L'imaginaire du Zen de Bernard Faure

Édition Les Belles Lettres, 2011

ISBN 978-2-251-72209-2

Prix : 25,00 €



Bernard Faure, qui enseigne l'histoire des religions d'Asie à l'Université Columbia de New-York, n'a pas l'intention « de décrire ici l'histoire du zen japonais. Il s'agit plutôt d'esquisser dans ses grandes lignes l'univers mental d'un moine Zen du début du XIV^e siècle, Keizan Jôkin (1268-1325), le successeur à la troisième génération de Dôgen, le fondateur de l'école Sôtô. » Ceci afin de « cerner "l'imaginaire du zen", et non pas de promouvoir, comme l'ont fait D.T. Suzuki (1870-1966) et ses épigones occidentaux, un zen largement imaginaire parce que fondamentalement idéologique – lequel ne constitue au mieux qu'une figure secondaire et récente de cet imaginaire. »

Après avoir détaillé la vie de Maître Keizan, le réformateur de la tradition du zen Sôtô, l'auteur s'attarde sur les pouvoirs spirituels, « ceux que confère l'ordination bouddhique perçue comme rituel magique. » Ainsi « les hagiographies de l'école Sôtô contiennent-elles de nombreuses histoires dans lesquelles des moines parviennent, grâce aux pouvoirs qu'ils tirent de leur pratique, à pacifier toutes sortes d'êtres surnaturels. »¹

« Pour répondre à la demande des fidèles, [...] les moines étaient tentés, par prosélytisme ou par compassion, de faire usage des pouvoirs qu'ils possédaient ou croyaient posséder. » Et Dôgen de s'opposer à ces pratiques, et Keizan « fidèle à l'esprit du Zen, de les dévaloriser dans les sermons qu'il adressait à ses moines, même s'il était conscient des besoins de ses disciples. »

Bernard Faure examine ensuite « les représentations mentales (au sens ordinaire, pas au sens iconique de visualisation rituelle) qu'avaient les bouddhistes japonais contemporains de Keizan des divinités bouddhiques, bouddhisées ou non bouddhiques » :

- le Buddha Shâkyamuni, le 'Vénéré principal', le bouddha historique, flanqué de deux statues représentant les bodhisattvas Kannon et Kokûzô,
- les arhats, ou disciples de Buddha,
- les kami, Hachimen et Inari plus particulièrement.

Le pouvoir du rêve (une « aire de l'éveil »), la mort imaginée (avec son lot de rites et de revenants) et l'imaginaire du lieu (ces éléments naturels symboles de divinités) sont abordés avant de traiter un sujet pour le moins paradoxal : les prestiges du rituel.

« À première vue, la primauté accordée dans le Chan à l'expérience immédiate, spontanée, implique un rejet de tout ritualisme. Mais en fait, c'est exactement l'inverse qui a prévalu dans le cas du zen Sôtô. [...] Il faut donc se défaire de la conception traditionnelle telle qu'elle a été vulgarisée en Occident par D. T. Suzuki, conception selon laquelle le Zen serait une doctrine radicalement libre de tout formalisme ou ritualisme. [...] Le caractère répétitif et formel du rituel, son efficacité symbolique, 'magique', et par là-même son emprise sur l'imaginaire, sont souvent déniés au nom de l'intériorité 'spirituelle', de la spontanéité pure, ou au contraire de l'intentionnalité de la pratique idéale. [...] Le rituel zen ne se limitait pas à la performance des cérémonies annuelles, mensuelles et quotidiennes aux

temps forts de l'année liturgique. Dans la secte Sôtô en particulier, la ritualisation finit par gagner tous les aspects de la vie monastique, tous les secteurs de la vie privée. [...] En effet, le rituel peut se caractériser comme une formalisation du quotidien, et cette mise en forme consiste en tout premier lieu en l'élaboration d'une gestuelle spécifique. les gestes ordinaires sont repris dans une syntaxe gestuelle qui en modifie le sens. »

Tout geste, aussi simple soit-il, étant dicté par le rituel, l'idéologie épurée du Zen, telle que définie par les Occidentaux, s'en retrouve bouleversée. Ce regard de spécialiste « contribue à remettre en question les interprétations habituelles du Zen, du bouddhisme, et de la religion japonaise. »

Un livre attendu, utile pour qui cherche à comprendre...

1. Comme, par exemple, le pouvoir des biwa-hôshi. Voir la chronique sur *De l'épopée au Japon : Narration épique et théâtralité dans le Dit des Heike*, page 22 de *Plocj La lettre du haïku* n° 54.